

Aux origines de la violence contemporaine

par **François Dubreil** - 18 septembre 2020



Violence. Ce mot est partout. Radios, télévisions, nouveaux médias et réseaux sociaux ne parlent que « d'ensauvagement » et relatent jour après jour des faits divers sans ces plus atroces dignes de cette *France Orange Mécanique* dont Laurent Obertone annonçait l'avènement il y a quinze ans déjà.

Quand tout cela a-t-il commencé ? Et plus encore, *pourquoi* cela a-t-il commencé ?

Obertone – encore lui – liait directement cette montée de violence à l'installation massive de populations immigrées issues de régions de la planète aux mœurs moins policées. Ce n'est pas totalement faux, mais pas vraiment pour les raisons qu'il mettait en avant. On peut en effet se contenter de croire en une sorte de propension intrinsèque à la violence chez ces nouveaux arrivants, liée à leur origine ethnique ou leur appartenance religieuse.

En dehors même des stéréotypes racistes que véhicule cette thèse, les contre-exemples sont en effet trop nombreux pour qu'elle puisse être valablement retenue. A ceux qui en douteraient, et qui considèrent par exemple que « tous les musulmans sont violents » et que « tous les asiatiques sont pacifiques », je conseille vivement d'effectuer un voyage à Dubaï puis en Birmanie, à titre de comparaison : les faits parleront d'eux-mêmes. Mais il est certainement possible en revanche d'imaginer que des personnes ayant grandi et vécu dans des pays marqués par la brutalité civile ou militaire puissent être quelque peu imprégnées par cette culture du rapport de force, et qu'elles puissent ainsi parfois transporter avec elles une part de la violence dans laquelle elles ont toujours baigné.

Immigration et violence

Le phénomène migratoire pourrait donc expliquer, pour partie, l'augmentation des crimes et délits en France au cours des six dernières décennies. Mais il ne saurait néanmoins être la cause principale ou déterminante, car la hausse du taux de criminalité en France de fait largement précédé le développement de l'immigration extra-européenne, qui n'est devenue réellement massive et pérenne qu'après la mise en place de la politique de regroupement familial en 1976. Si nous nous fions aux chiffres transmis par la Direction Centrale de la Police Judiciaire, nous voyons en effet que tout au long des années 50, et même jusqu'au milieu des années 60, notre pays présentait un niveau de violence très faible, avec des taux de criminalité annuels de l'ordre de 10 à 15 pour mille. Puis une hausse brutale s'est développée entre 1966 et 1980, date depuis laquelle le taux n'est plus jamais descendu au-dessous de 50 pour mille, dépassant parfois même largement les 60 pour mille. Au moins une *autre* cause que l'immigration a donc dû jouer un rôle essentiel. J'en retiendrai deux.

Ce n'est qu'à partir de l'effondrement brutal de l'emprise chrétienne sur les consciences, au décours des années 1960, que la violence a pu se rendre visible, avant même de pouvoir devenir omniprésente

Regardons un peu en arrière, pour commencer, et voyons quel était l'extrême niveau de violence en France à la Libération, à l'issue de cinq années de conflit extérieur et de guerre civile larvée entre « résistants » et « collabos ». Souvenons-nous du comportement de nos grands-parents lors de l'Épuration sauvage, des femmes tondues des exécutions sommaires dans nos villes et nos villages... Souvenons-nous même, av un brin d'horreur, que quelques années plus tôt encore (jusqu'en 1939, pour être exact), même les exécutions capitales « officielles » avaient encore lieu en public, et que tout u

chacun pouvait donc alors, en France, venir voir le plus légalement du monde un homme se faire trancher la tête. Souvenons-nous enfin du fait que nos aînés, en Indochine puis en Algérie, ont été les acteurs de guerres d'une violence extrême, et ce jusqu'au début des années 1960 ; violence qui déborda d'ailleurs le simple théâtre des opérations militaires puisqu'elle s'invita aussi largement en France métropolitaine, via le terrorisme de l'OAS ou lors de la répression de la manifestation des Algériens à Paris en 1961 par exemple.

Rendez-nous la violence légale et la justice

Et pourtant à cette même époque, le taux de criminalité, lui, restait extrêmement faible. . . quoi donc alors rattacher ce décalage manifeste ? Peut-être pour une part à « l'équilibre dissuasif » qu'établissait encore dans ces années 1945-1965 la persistance de l'usage traditionnel, au sein de l'appareil militaire, policier et judiciaire, d'un très important degré de *violence légale*. La remise en cause de cette stratégie immémoriale, opposant à la brutalité criminelle le déploiement d'une violence étatique équivalente – voire supérieure – avait pourtant commencé dans l'immédiat avant-guerre, avec la suppression de la déportation aux bagnes (1938) et la fermeture des colonies pénitentiaires pour mineurs (1939). Mais le regain de brutalité général engendré par le second conflit mondial puis les guerres coloniales vint ensuite ralentir pour une vingtaine d'années cette évolution de fond. Il fallut donc attendre le tournant des années 1960-1970 pour que l'action de juristes comme Robert Badinter ou de philosophes comme Michel Foucault (notamment via son fameux *Surveiller et Punir*, paru en 1975) vienne définitivement délégitimer le droit que s'arrogait encore l'État de violenter les corps. On vit alors successivement disparaître la peine de mort (1981) et les Quartiers de Haute Sécurité (1982), tandis que peu à peu la sévérité – et même la simple application – des peines carcérales prononcées par la justice pénale allait en décroissant.

A lire aussi: **Qu'est-ce qu'une cathédrale?**

On pourrait toutefois, à ce propos, discuter la valeur *dissuasive* effective que pouvait avoir cette violence « officielle », notamment dans le cas emblématique de la peine de mort. C'est précisément un des angles d'attaque qu'utilisèrent ses opposants, et c'est d'ailleurs une critique parfaitement fondée. Mais ce n'est pas *précisément* notre sujet. Ce qui nous intéresse, c'est la valeur *coercitive* que pouvait entretenir une telle brutalité. Ce que provoque inévitablement en retour la réduction de la contrainte physique des criminels, par le jeu des remises de peine, des libérations anticipées, et des mesures alternatives à l'emprisonnement, c'est bien en effet une certaine forme de *libération* de leur violence

dans l'espace public. Nous le voyons assez clairement dans le problème de plus en plus préoccupant de la *récidive*, chez des individus que le système n'éloigne plus désormais radicalement de la société par la mort, la relégation ou l'enfermement. Le même phénomène de libération de violence, d'ailleurs, s'est développé d'une façon très significative durant la même période en matière de gestion de l'ordre public. Depuis mai 1968, suivant un revirement radical par rapport aux périodes antérieures, la doctrine officielle vise ainsi désormais à épargner avant tout les vies des manifestants, y compris au prix d'une mise en danger des forces de l'ordre et d'une augmentation conséquente des dégradations commises sur la voie publique. Les rares morts survenues depuis lors de manifestations, de Malik Oussekine à Rémi Fraisse, ont donc été considérées par les autorités elles-mêmes non plus comme le résultat accidentel et inévitable de heurts plus ou moins délibérément provoqués, mais comme des drames inacceptables, aboutissant quasi-systématiquement à la condamnation – au moins morale – des forces de l'ordre et leur paralysie progressive. Pour caricaturer à dessein, il ne serait plus venu l'idée à personne, même dans les esprits les plus réactionnaires de la Préfecture de Police, de traiter les plus violentes des actions des gilets jaunes en 2018 comme l'avait été une soixantaine d'années plus tôt la manifestation – pourtant pacifique – des Pieds Noirs d'Alger sur la rue d'Isly... Et gageons en retour que le saccage de l'Arc de Triomphe aurait certainement été évité si les CRS avaient ouvert le feu à l'arme automatique sur le rond point de l'Etoile... L'affaiblissement (relatif, car la violence non létale reste encore largement employée) de la brutalité policière a donc inévitablement laissé davantage de champ à l'exercice de la violence des casseurs de tous bords. Nous l'avons vu clairement en 2016 lorsqu'une voiture de policiers isolée en marge d'une manifestation parisienne put impunément être caillassée puis incendiée devant les caméras sans qu'aucun des fonctionnaires à bord ne fasse usage de son arme de service, l'un d'eux ayant même été depuis décoré précisément pour la grande retenue dont il avait fait preuve tandis qu'un des casseurs s'en prenait physiquement à lui. Les agresseurs identifiés se virent certes sanctionnés par la suite, mais leur agressivité avait néanmoins pu se déployer sur le moment sans aucune entrave...





Le 18 mai 2016, une voiture de police est incendiée par des manifestants quai de Valmy à Paris. SIPA. AP21899220_000001

Déchristianisation et exposition permanente de la violence


A ce point de mon argumentaire, avant d'être accusé de crypto-fascisme, je tiens à préciser les choses : mon propos n'est pas ici de déplorer un quelconque laxisme, de faire l'apologie de la violence d'État, de demander le retour de la guillotine sur la place publique et des parachutistes dans les rues. Je tiens seulement à mettre (ou remettre, plus exactement) la société face à sa responsabilité : si elle choisit (pour toutes sortes de raisons morales) de renoncer à l'usage de la violence *légitime*, elle doit assumer en retour de se trouver confrontée à une plus grande intensité de violence *illégitime*... Pour reprendre un vieil adage, il est vain de déplorer les effets dont on chérit les causes...

A lire aussi, Elisabeth Lévy: **Flics Lives Matter**

Mais j'avais évoqué deux explications à l'accroissement de la violence dans notre pays. En fait, une autre voie d'opposition que la permanente concurrence de brutalité entre les autorités d'un côté, les criminels et les casseurs de l'autre, existait jusqu'à une période récente dans notre tradition culturelle. Elle était vieille de deux mille ans, et depuis ses origines elle avait perpétuellement combattu (avec plus ou moins de conviction selon les époques, c'est vrai) le principe même de la violence. Le christianisme, car c'est bien de ce qu'il s'agit, avait ainsi proposé une réponse en retour basée non plus sur une brutalité équivalente, mais sur son contraire absolu : l'Amour. C'est d'ailleurs cette longue tradition de miséricorde et de *charité* – au sens étymologique – qui triomphe aujourd'hui dans le discours du pape François, mais son écho n'est plus que marginal, tant la déchristianisation de nos sociétés est désormais avancée. Ce message a néanmoins très largement précédé le pontificat actuel (il est directement issu des textes évangéliques) et il a d'ailleurs été relativement dominant dans l'Église chaque fois que celle-ci n'a pas eu partie liée – directement ou pas – avec le pouvoir temporel. Il a ainsi longtemps imprégné la société occidentale d'une très forte condamnation *morale* de la violence qui aboutissait jusqu'à l'époque contemporaine, à une censure de fait de ses représentations littéraires

audiovisuelles. Et ce n'est donc qu'à partir de l'effondrement brutal de l'emprise chrétienne sur les consciences, au décours des années 1960, que la violence a pu se rendre *visible*, avant même de pouvoir devenir *omniprésente*. Les descriptions des horreurs des combats de 14-18 sont ainsi bien moins crues dans les *Orages d'Acier* de Jünger (pourtant acteur des faits) que dans *Au Revoir Là-Haut* de Lemaitre. De même, la vision donnée du Débarquement sur la plage d'Omaha dans *Le Jour le Plus Long* de Zanuck est infiniment plus édulcorée que celle qu'offrit Spielberg avec *Il Faut Sauver le Soldat Ryan*, bien que la familiarité des spectateurs avec les scènes de guerre fût indiscutablement bien plus grande en 1962 qu'en 1998. Ce carcan moral fondé sur les valeurs chrétiennes – qui se traduisait par une censure de fait – était plus fort encore dans les publications et émissions destinées à la jeunesse, qui devaient impérativement présenter un univers tout en douceur et en politesse. Ceux qui comme moi ont grandi dans les années 1970 se souviennent ainsi du choc symbolique que représenta l'arrivée sur nos écrans de *Goldorak*, après le long règne de *Nounours* et du *Manège Enchanté*. Ce succès fut énorme, car la violence, comme le fascisme, est fascinante... Mais les conséquences ne le furent pas moins: désormais, partout, dans la littérature comme au cinéma, à la télévision et bientôt sur internet, la brutalité ne serait plus censurée mais exhibée à tous sous des jours de plus en plus complaisants en une permanente surenchère, de *l'Inspecteur Harry* jusqu'à *Kill Bill*... Là encore, mon propos n'est pas de juger ni de déplorer : j'aime tout autant Clint Eastwood que Quentin Tarantino, et il ne viendrait plus à l'esprit de personne, désormais, de sacrifier le réalisme à la morale. Mais qu'une trace de cette exposition permanente puisse ensuite s'imprimer dans les esprits dans les comportements – en particulier des plus jeunes – me semble une évidence...

Au milieu des années 60, donc, un nouveau monde émergea, tournant le dos à la fois à l'autoritarisme brutal des pouvoirs anciens et à la morale religieuse traditionnelle. C'est en 1964-1966 que Guillaume Cuchet fait débiter notre sortie du christianisme, et c'est en 1968 que commença l'effondrement de l'ordre gaullo-républicain. Nous autres, désormais vivons sur une société issue de ces deux bouleversements gigantesques. L'explosion de violence à laquelle nous sommes confrontés, quoi qu'on en dise, est le prix à payer pour cela...



Surveiller et punir: Naissance de la prison

Price: 14,00 €

13 used & new available from 10,10 €



La France Orange Mécanique - Edition définitive

Price: 9,90 €
